

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Vendredi 11 décembre 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Nouvelle-Calédonie a participé cette semaine, par visioconférence, à deux rencontres importantes aux plans des relations extérieures et de la coopération avec l'Europe. Il s'agissait de la Conférence ministérielle annuelle de l'Association des pays et territoires d'outre-mer de l'Union européenne, qui s'est déroulée mercredi matin (heure de Nouméa) avec la participation du président du gouvernement, Thierry Santa. Puis du 18<sup>e</sup> Forum entre l'Union européenne et les pays et territoires d'outre-mer, qui s'est tenu vendredi matin. Le président du gouvernement y était représenté par le chef du service de la Coopération régionale et des relations extérieures, François Behue.

Chaque année, le Forum de dialogue avec l'Union européenne (Forum UE-PTOM) réunit les pays et territoires d'outre-mer de l'Union européenne (PTOM), les États membres auxquels ils sont liés et l'UE. Ces PTOM, au nombre de treize, possèdent des liens constitutionnels avec le Danemark, la France et les Pays-Bas. À la suite du Brexit, les territoires d'outre-mer britanniques ne sont plus associés à l'UE depuis le 31 janvier 2020.

En amont de cette rencontre se tient traditionnellement la conférence ministérielle de l'OCTA (l'Association des pays et territoires d'outre-Mer de l'Union européenne) qui réunit les représentants des PTOM.

Ces rencontres s'organisent alternativement à Bruxelles ou dans un PTOM (en Polynésie française en 2019). Cette année, en raison de la crise sanitaire, elles se sont tenues par visioconférence.

### **La Conférence ministérielle de l'OCTA**

---

Au cours de cette séance, les membres ont procédé aux élections de l'OCTA. Comme prévu, Curaçao a cédé la présidence à la Nouvelle-Calédonie qui s'était portée candidate et occupait jusqu'alors la vice-présidence. À ce titre, la Nouvelle-Calédonie accueillera, si les conditions le permettent, la prochaine conférence prévue au dernier trimestre 2021.

Les priorités du mandat de la Nouvelle-Calédonie à la tête de l'OCTA porteront notamment sur la mise en œuvre du nouveau partenariat avec l'UE à travers la nouvelle Décision d'association d'outremer (DAO), laquelle inclura le Groenland. Sous réserve de la finalisation des négociations d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2021, à compter de cette date, la relation UE-PTOM sera encadrée par cette nouvelle DAO qui prévoit une enveloppe budgétaire de 500 millions d'euros en faveur des PTOM, pour la période 2021-2027. Pour rappel, sous le 11<sup>e</sup> Fonds européen de développement (FED), l'UE a soutenu la Nouvelle-Calédonie à hauteur de 29,8 millions d'euros pour la mise en œuvre de sa stratégie sectorielle emploi et insertion professionnelle 2016-2020.

Il s'agira aussi pour la nouvelle présidence de l'OCTA, dès le premier trimestre 2021, de conclure les discussions avec les territoires britanniques afin de maintenir une coopération sous de nouvelles modalités.

Lors de la session de clôture, le président du gouvernement, Thierry Santa, a déclaré : « *En tant que président entrant, mes priorités sont claires : la reprise économique dans les PTOM avec un accent fort sur la croissance bleue, la participation active des PTOM au Pacte vert, ainsi que le renforcement de l'intégration régionale des PTOM* ». À la présidence de l'OCTA, la Nouvelle-Calédonie s'attachera à renforcer l'action de l'Europe sur tous les continents à travers les PTOM, en particulier dans la perspective de mise en œuvre en 2021 du nouveau partenariat UE-ACP (Accord post-Cotonou).

## **Le 18<sup>e</sup> Forum UE-PTOM**

---

Cette instance politique majeure qui rassemble les PTOM, les États membres dont ils relèvent et l'UE est l'aboutissement d'une année de dialogue et de coopération. Sa 18<sup>e</sup> édition a été marquée par l'achèvement de sept années de mise en œuvre de l'actuelle DAO, le soutien de l'UE à l'effort de relance dans les PTOM dans le contexte de la crise sanitaire et la prochaine mise en œuvre d'un partenariat modernisé.

La Commissaire européenne en charge des partenariats internationaux, Mme Urpilainen, a déclaré : « *Nous partageons la vision d'un avenir plus vert, plus inclusif et plus durable qui nous permettra de faire face aux défis économiques, sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Notre coopération sur la période 2021-2027 s'attachera à renforcer la résilience des PTOM, en s'appuyant sur nos priorités communes : le Pacte vert, la digitalisation, la croissance, les emplois et l'éducation* ».

À l'issue du Forum, le dialogue politique engagé avec les autorités des PTOM concernant la programmation des fonds de "l'instrument DAO" pour la période 2021-2027 (qui remplacera le FED) va s'accélérer. Les secteurs prioritaires des prochaines enveloppes territoriales et régionales devront être déterminés en 2021. Ils s'inscriront dans le droit fil des orientations définies par la Commission européenne.

## **Un appui financier pour répondre à la crise sanitaire**

---

Afin d'aider la Nouvelle-Calédonie à lutter contre la pandémie de Covid-19 et ses conséquences sanitaires et économiques, la Commission européenne a permis, en 2020, le décaissement accéléré de la 4<sup>e</sup> tranche du programme sectoriel d'appui budgétaire (FED) en faveur de l'emploi et de l'insertion, et a accordé une aide additionnelle exceptionnelle de 850 000 euros.

De la même manière, la Commission a réorienté la somme de 10 millions d'euros dans le programme thématiques « tous PTOM » qui devrait démarrer en 2021 et qui sera mis en œuvre par Expertise France.

Par ailleurs, face aux impacts de la crise sanitaire sur le secteur privé, une facilité dédiée aux intermédiaires financiers locaux de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française a été mise en place par la Banque européenne d'investissement (BEI) pour un montant total de près de 36 millions

d'euros. À travers ce dispositif, les banques locales peuvent accéder à des sources de financement externes complémentaires. La Banque calédonienne d'investissement (BCI), qui a déjà bénéficié par le passé de ce type de soutien, a renouvelé son intérêt pour cet outil d'accompagnement des très petites entreprises et des entrepreneurs individuels, en particulier en brousse et dans les îles. Dans la période d'incertitude économique actuelle, ces prêts ont vocation à atténuer les contraintes de financement à court terme.

Liens utiles :

OCTA : <http://www.octassociation.org/?lang=fr>

Délégation de l'UE pour le Pacifique : [https://eeas.europa.eu/delegations/fiji\\_en](https://eeas.europa.eu/delegations/fiji_en)

Bureau de la Commission européenne en Nouvelle-Calédonie :

<https://www.facebook.com/UENOUMEA/>

\* \*  
\*